

# **COMPTE-RENDU**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 19 janvier 2024

**Présents :** ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

**Secrétaire de séance :** TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 14 décembre 2023 est approuvé à 12 voix Pour.

### **DELIBERATIONS**

#### **1/ Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable exercice 2022**

Le Code Général des Collectivités Territoriales, impose aux collectivités ou établissements publics qui ont une compétence dans le domaine de l'eau potable, la réalisation d'un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable. Le Comité Syndical du SMAEP de MONTBAZENS-RIGNAC a transmis au conseil le rapport de 2022 pour la commune d'Auzits. Le rapport a été présenté à l'ensemble des élus.

*La délibération est approuvée à 12 voix pour*

#### **2/ Dissolution du budget Pain Blanc**

Tous les lots du lotissement Pain Blanc sont vendus. Il n'est plus nécessaire de conserver le budget Pain Blanc. La dissolution du budget Pain Blanc est décidée au 31 décembre 2024.

*La délibération est approuvée à l'unanimité.*

#### **3/ Acquisitions parcelles au profit de la commune**

Compte-tenu du nouvel aménagement de la Place Léon Debons à Rulhe et afin de permettre diverses activités d'animations sportives et de la vie locale et de créer une aire de stationnement, les élus ont proposé à messieurs Gombert Jean, Dominique et Thierry de faire l'acquisition de parcelles situées rue de la Commanderie pour une superficie totale de 7415 m<sup>2</sup> pour un montant global de 12 000 € TTC.

*La délibération est approuvée à 12 voix Pour.*

## **SUJET ABORDÉS**

### **1/ Environnement : les biodéchets, la compétence déchèterie, la compétence assainissement**

La loi du 10 février 2020, loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire dite loi AGEC) fixe à 1<sup>er</sup> janvier 2024 la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, ménages, administrations ou professionnels. Deux solutions sont proposées afin de valoriser les biodéchets pour les détourner de la poubelle noire : le compostage individuel, pratique que de nombreux administrés appliquent actuellement. Ou bien la collecte spécifique des biodéchets en petits sacs orange qui sera déployée par le SYDOM Aveyron.

Les communes de la Communauté de communes du Pays Rignacois se sont positionnées pour faire partie des premières mettant en application cette collecte des biodéchets, dès septembre 2024.

Par ailleurs, le SYDOM a l'obligation de traiter l'ensemble des déchets ménagers du département. Dans ce cadre et pour être conforme avec la législation, les collectivités doivent transférer certaines compétences dans la gestion des déchèteries au SYDOM.

Après analyse, la CCPR a opté pour le transfert de bas de quai – le transport- et le traitement des déchets au SYDOM.

La compétence « eau-assainissement » ne pourra plus être portée par les communes au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le service assainissement collectif devra être transféré soit à un syndicat, soit au groupement de communes de rattachement.

Pour Auzits, la compétence eau étant déjà gérée par le SMAEP Rignac- Montbazens, seul l'assainissement collectif est à transférer.

Cette compétence comprend : le contrôle des branchements raccordés au réseau public, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, l'élimination des boues produites, le zonage assainissement, le schéma d'assainissement collectif et la gestion des eaux pluviales.

Afin de mener au mieux ce changement, Aveyron Ingénierie a été sollicité pour accompagner toutes les communes de la CCPR dans cette démarche.

### **2/ Présentation RPQS assainissement collectif**

Un rapport annuel, document règlementaire et informatif sur la gestion du service assainissement collectif, est établi sur le site de l'Agence Adour-Garonne. M. Bertin Rufié présente ce document.

### **3/ Ouverture du Riou Viou**

Une réunion en date du 19 janvier 2024 a eu lieu avec les différents acteurs participant aux travaux du Riou Viou à la Planque. Le service des Bâtiments de France a validé le modèle du garde-corps. Le syndicat de rivière SMCLM indique que les travaux débiteront en mai 2024.

### **4/ Travaux Place de Rulhe**

Les travaux de l'aménagement de la place Léon Debons sont pratiquement terminés. Il reste des finitions telles que la pose de lampadaires, le bardage et couverture zinc du local, les plantations de végétaux.

## **5/ Travaux rénovations salle des fêtes du Plateau d'Hymes**

Les travaux ont débuté courant janvier : les fondations des sanitaires, du local du matériel et du local des associations ont été faites.

## **6/ Festival Esta Poulit 2024**

La 11<sup>ème</sup> édition du festival Esta Poulit aura lieu les 19 et 20 avril 2024 au stade Lestang d'Auzits avec un chapiteau de cirque. Les organisateurs travaillent sur la mise en place de cette nouveauté.

## **7/ Agent technique**

M. Jean-Luc Goudal a pris ses fonctions d'agent technique, emploi non permanent, en CDD d'accroissement temporaire de travail depuis le 15 janvier 2024. Ce contrat est pour 3 mois renouvelable 1 fois.

Parallèlement, la procédure de recrutement pour un poste permanent est lancée.

## **8/ PLUI**

Le travail sur le PLUI se poursuit avec des modifications à apporter sur le zonage ; plusieurs réunions se succèdent pour avancer sur ce dossier complexe.

### **INFORMATIONS AUX ELUS**

- Mme Brigitte Bonafé fait un point sur la distribution des cadeaux à domicile et en EHPAD. De bons retours et des remerciements ont été faits.
- L'équipe municipale tenait à remercier M. Camoux pour ses dessins.
- Une date est fixée pour l'inauguration du city park et la STEP d'Auzits : le 30 mars dans la matinée.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Assemblées générales : M. Christophe Alcouffe a participé à deux assemblées, celle du 3<sup>ème</sup> Age d'Auzits et celle du sport quilles, et fait le bilan des deux réunions.
- Mme Sylvie Vidal et M. Cyprien Lottin ont participé à la réunion de l'office de tourisme qui a eu lieu à Goutrens. Le tourisme vert semble être l'activité la mieux appréciée des touristes, la randonnée par exemple.

*La séance est levée à 22h00*